

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

D 01364-2024-043

Séance du 30 juillet 2024

**L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE
ET LE TRENTE JUILLET À 20 HEURES 30,**
le Conseil Municipal de cette Commune
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de M. SALLET
Jacques, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 juillet 2024.

Présents : BOUTON Chloé, CAVILLON Hervé, COURTOIS Sandrine,
FAVIER Alexis, GINAS Frédérique, HENRY DIT GUILLAUMIN
Stéphane, PAUGET Antoine, PERTUIZET Anaïs, SALLET Jacques,
VÉLON Guillaume.

Excusés : CHARVET Aurélien (pouvoir à Guillaume VÉLON),
SYLÉNÉ Florine (pouvoir à Jacques SALLET).

Absents : BREVIER Jacqueline, GRÉGAUT Magali, MABILEAU Loïc.

Secrétaire de séance : PERTUIZET Anaïs.

OBJET : SIVOS : approbation de la modification des statuts.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du déménagement du service administratif du SIVOS installé au 55, route de Chalon qui se situe depuis le 1^{er} mai 2024 au 75, route de Chalon à Saint-Julien-sur-Reyssouze.

VU l'arrêté de la Préfecture de l'Ain en date du 18 décembre 2014 portant création du « SIVOS du RPI Lescheroux, Mantenay-Montlin, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze »,

VU la délibération n° 11/2024 du 6 juin 2024 relative à la modification des statuts du SIVOS suite à son changement d'adresse,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'acter le changement d'adresse du siège et du bureau du SIVOS par délibération des Conseil Municipaux des Communes membres du RPI,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

VALIDER le changement d'adresse du siège et du bureau du SIVOS au 75, route de Chalon à Saint-Julien-sur-Reyssouze (01560) ;

AUTORISER Monsieur le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le changement d'adresse du siège et du bureau du SIVOS au 75, route de Chalon à Saint-Julien-sur-Reyssouze (01560) ;

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document relatif à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 30 juillet 2024

Le Maire,
Jacques SALLET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

